



## Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2018

## Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mille dix-huit et le 22 mai à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mai 2018, s'est réunie sous la présidence de Bernard ROMIEUX à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne.

**Sont présents :** Bernard ROMIEUX, Bernard COQUILLE, Luc MAUDET, Francis HUVER, Céline LOISON, Magalie THEROUÉ, Gérard TERVILLE, Florent MIGNOT, Cédric CORNAIRE, Cyril CHARLES, Ludovic DUVEAU, Patrick MORCEL, Claudine LECLERC, Camille BRAULT, Louis BOUCHENY, Jérôme VINCENT, Sylvie MOSIMANN, Joël CRETTE, Michelle MICHALKOVIC, Aline CLEMENT, Mireille GARNIER, Guy LAMARRE.

**Représentés :** Lysiane LE GOFF représentée par Cédric CORNAIRE, Sébastien BARRE représenté par LUC MAUDET, Marie-Laure CABOURDIN représentée par Mireille GARNIER, Nathalie COLIN représentée par Florent MIGNOT, Marie José MASSON représentée par Claudine LECLERC, Bernard DAVOUST représenté par Aline CLEMENT.

**Absents :** Bernard PERRIN-BONNET, Lionel LANGUILLAT

22 conseillers présents en début de réunion, 23 à partir de 20h 20, 6 conseillers représentés, 2 conseillers absents. Le quorum de 16 conseillers présents étant dépassé, l'assemblée peut donc délibérer.

**Secrétaire de séance :** Luc MAUDET

### Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2018
- Step de Theil ;
- Chaussée de Chigy et trottoirs de Vareilles ;
- Micro crèche ;
- Ecoles ;
- Centre de loisirs ;
- Recensement population 2019 ;
- Révision listes électorales ;
- Gestion du personnel
  - Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire du Centre de Gestion
  - Règlement Général de Protection des Données (RGPD) : adhésion au service du Centre de Gestion 54
- Questions diverses
  - Wifi
  - Jeux de theil
  - Bancs de vareilles
  - Réunion PLUI



## **Procès-verbal de la réunion du 10 avril 2018**

Le procès-verbal du 10 avril 2018 est approuvé à l'unanimité (22 présents + 6 pouvoirs)

### **STEP DE THEIL**

#### **Achat du terrain**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, (22 présents + 6 pouvoirs) donnent leur accord pour acheter un terrain de 4 750 m<sup>2</sup> au prix de 3 250 € pour construire la future station d'épuration de Theil.

La vente ne pouvant s'effectuer qu'en fin d'année, une convention de mise à disposition des terrains sera signée avec le propriétaire.

La commune doit faire modifier le POS pour pouvoir construire cette station.

Le bornage est aux frais de la commune.

La vente sera faite par acte administratif.

#### **Bureau d'études Zone humide**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité (22 présents + 6 pouvoirs) décident de confier à la société Flore Faune & Assainissement l'étude du milieu humide du terrain de la future station d'épuration aux conditions suivantes :

Tranche ferme : 3 950 € HT soit 4 740 € TTC

Tranche optionnelle : 2 875 € HT soit 3 450 € TTC

Montant total : 6 825 € HT soit 8 190 € TTC

La subvention est demandée pour l'ensemble des deux tranches, mais la tranche optionnelle ne sera exécutée que si le type de station choisi en définitive l'exige.

#### **Bureau d'études Topographie**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité (22 présents + 6 pouvoirs) décident de confier à la société AZIMUT l'étude de la topographie du terrain de la future station d'épuration aux conditions suivantes

Montant total : 3 300 € HT soit 3 960 € TTC

#### **Mission de coordination SPS**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité (22 présents + 6 pouvoirs) décident de confier à la société ACEBTP la mission de coordination SPPS pour la construction de la future station d'épuration aux conditions suivantes

Montant total : 1 867,50 € HT soit 2 241 € TTC

#### **Diagnostic amiante et plomb**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité (22 présents + 6 pouvoirs) décident de confier à la société QUALICONSULT la mission de diagnostic amiante et plomb pour la démolition de l'ancienne station d'épuration aux conditions suivantes

Montant total : 340 € HT soit 408 € TTC

### **CHAUSSEE DE CHIGY et TROTTOIRS RUE DU PONCELOT ET RUE DE L'ERABLE**

Les conseillers municipaux, à l'unanimité (22 présents + 6 pouvoirs) décident de confier à la société COLAS l'exécution de la chaussée de Chigy et trottoirs aux conditions suivantes :

Chaussée de Chigy : 89 264,80 € HT soit 107 117,76 € TTC

Trottoirs de Vareilles : 67 069,07 € HT soit 80 482,88 € TTC

Montant total : 156 333,87 € HT soit 187 600,64 € TTC



Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 59,74 % par le département sur le budget 2019. Une subvention a été demandée au titre des amendes de police pour la sécurité des trottoirs de Vareilles. En attendant un emprunt (ou une ligne de crédit) sera effectué pour couvrir les dépenses.

### **CENTRE DE LOISIRS DE THEIL**

Magalie THEROUÉ en charge du secteur périscolaire fait part de l'activité du Centre de Loisirs :

Le centre de loisirs sera ouvert du 09 juillet au 03 août et sera fermé du 04 août au 31 août.

Reprise des activités au centre le mercredi 5 septembre .

Depuis la fin février, la fréquentation au centre est de 18 à 20 enfants chaque mercredi.

Durant les vacances d'avril nous avons eu 8 à 9 enfants par jour, mieux qu'aux vacances de février.

Nous notons une augmentation de la fréquentation des enfants le mercredi puisqu'en mai nous tournons à 22-23 enfants.

Nos animatrices sont volontaires, ravies de travailler ensemble et avec les enfants. Les parents félicitent régulièrement les animatrices et les encouragent.

Monsieur le Maire présente le travail effectué avec la CAF pour intégrer les garderies de Theil et de Chigy dans le projet du centre de loisirs. La participation financière de la CAF nous permettra d'appliquer les tarifs suivants à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour les enfants scolarisés dans nos RPI.

Quotient familial	0 à 650	651 à 1000	> 1000
tarif garderie Theil: 7h15 à 8h 30 et 16h30 à 19h00	1.50 €	1.80 €	2.00 €
tarif garderie de Chigy: 7h30 à 8h40 et 16h00 à 18h30	1.50 €	1.80 €	2.00 €

Les tarifs du centre de loisirs restent inchangés.

Les conseillers municipaux adoptent ces tarifs à l'unanimité. (23 présents + 6 pouvoirs)

### **MICRO-CRECHE DE CHIGY**

Luc MAUDET maire délégué de Chigy rappelle que ce projet de micro-crèche est un vieux projet de la commune historique et rappelle les données fournies par la CAF :

51 enfants de moins de 3 ans sur la commune. 17 enfants sont gardés par des assistantes maternelles, 14 enfants sont gardés par leurs parents. Il y a un déficit de 18 places de garde sur la commune. La baisse du nombre des assistantes maternelles, notamment à Chigy, est inquiétant.

Le projet de micro-crèche de Chigy a été validé par la région avec celui de Villeneuve l'Archevêque et celui de Saligny.

Cette micro-crèche se situerait dans le bâtiment attenant à la forge de Chigy (besoins nécessaires : 110 m2 couvert + 40 m2 de jardin)

Le coût de construction et réhabilitation est estimé, avant études par un architecte à 250 000 €. Ce projet peut être subventionné par la région (30%), la DETR (entre 30 et 40%).

Le partenariat avec la CAF et la PMI du conseil départemental est acquis.

La gestion de la micro-crèche serait confiée à une association animée par les parents, mais dans laquelle la commune serait représentée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet. (23 présents + 6 pouvoirs)

### **MATERNELLE DE CHIGY**

Luc MAUDET maire adjoint en charge des problèmes scolaires présente l'avancée du dossier porté par le SIVOS de la Vanne :

Le nombre d'enfants préinscrits est de 24 enfants en Petite et Moyenne Section et de 11 enfants en Grande Section.



La livraison des bungalows servant de classe est programmée pour le 17 juillet, pour une ouverture des classes en septembre.

### **RECENSEMENT POPULATION 2019**

Le recensement de la population sur les trois villages se fera du 17 janvier au 16 février 2019.

La coordination sera assurée à la mairie des Vallées-de-la-Vanne par Alexandra Arci

Il est prévu un recenseur par village historique (trois au maximum)

La dotation de recensement versée à la commune sera répartie entre chaque agent recenseur, au prorata des maisons recensées.

Ces dispositions sont adoptées par le conseil municipal à l'unanimité. (23 présents + 6 pouvoirs)

### **REVISION LISTES ELECTORALES**

La révision des listes électorales évolue par la mise en place en 2019 d'un Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE

- Les révisions ont lieu toute l'année
- Inscription possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant un scrutin

Il est demandé aux conseillers municipaux de faire remonter toutes les situations anormales qu'ils auraient constatées pour bien valider le tableau qui sera fourni par l'INSEE au mois d'octobre.

### **GESTION DU PERSONNEL**

#### **Médiation préalable obligatoire.**

Pour les conflits entre le personnel et la commune il y a désormais médiation obligatoire avant de passer au tribunal administratif:

Le conseil municipal à l'unanimité, (23 présents + 6 pouvoirs) décide d'adhérer au dispositif du centre de Gestion de médiation préalable obligatoire.

#### **Règlement Général de Protection des Données (RGPD) :**

Le conseil municipal à l'unanimité, (23 présents + 6 pouvoirs) décide d'adhérer au service du Centre de Gestion 54 pour le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) :

Coût fonction de la masse salariale x 0,0057% (estimée à 132 € par an)

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Wifi gratuite sur la commune**

Wifi gratuite sur les centres bourgs sera opérationnelle le 2 juin 2018.

Possibilité pour les particuliers de prendre un abonnement SCANI, à leur domicile pour un forfait de 30€ mensuel.

#### **Jeux de Theil**

Les jeux de Theil sont arrivés. Ils seront installés dès que la période de tonte sera terminée.

#### **Aménagement jachères fleuries et bême**

Les bancs de Vareilles aussi:

- Sur la jachère: 1 banc « pépé » + 1 table avec deux bancs et une poubelle.
- Sur le bême un banc « pépé » + une poubelle

Ils seront installés dès que la période de tonte sera terminée.

Un conseiller municipal de Chigy demande à étendre le principe de la jachère fleurie de Vareilles à la Grenouillère à Chigy.



### **Saints de Glace de Vareilles**

Une conseillère municipale de Vareilles fait part de son mécontentement sur le fait que l'association CREARTIS n'ait pas été autorisée à exposer les œuvres de ses adhérents dans la salle des fêtes de Vareilles le jour des Saints de Glace et ce malgré plusieurs propositions de solution.

Au nom de Cœur de Vanne, Guy Lamarre et Francis Huver déplorent qu'aucun accord n'ait été trouvé entre les deux associations et que de ce fait une partie du village ait boudé la manifestation. Ils espèrent que le dialogue pourra reprendre l'année prochaine pour que cette fête puisse être organisée dans un climat plus sympathique et solidaire.

Francis Huver souligne l'engagement des bénévoles venus des trois communes historiques pour organiser et encadrer la fête des Saints de Glace et la fête de la nature et les en remercie.

Il félicite également les organisateurs du rallye des vieux métiers à Vareilles pour la qualité et le succès de cette manifestation.

Sont rappelées les prochaines manifestations sur la commune :

Dimanche 3 juin : Note en Othe donne un concert dans l'église de Vareilles

Samedi 9 juin Feux de la Saint-Jean à Theil

Dimanche 1<sup>er</sup> juillet journée du patrimoine local (expositions de peinture au lavoir de Chigy, des vieux outils dans la forge de Chigy, les vieux métiers à Chigy et Vareilles, visite de l'église de Vareilles, vide-grenier de Theil)

Samedi 7 juillet à Chigy les feux de l'été,

Samedi 22 septembre fête des associations à Theil organisée par toutes les associations de la commune.

### **Distributeurs de baguettes**

Les distributeurs de baguettes de pain sont installés. Les consommations sont plus importantes que prévues.

- 25 à 30 baguettes à Vareilles
- 35 à 40 baguettes par jour à Chigy

Le retour de la population est très bon : diminution de la consommation carbone, travail des artisans locaux, disponibilités du pain hors des horaires d'ouverture des commerces et 365 jours sur 365 par la complémentarité entre boulangers.

C'est un complément pour les boulangeries locales qui n'a entraîné aucune baisse de leur activité.

### **Les Vallées-de-la-Vanne commune fleurie**

La commune s'est inscrite pour obtenir le label « commune fleurie ».

Il y a possibilité pour les particuliers de concourir. Il est demandé aux conseillers municipaux de signaler les habitants qui pourraient être intéressés.

### **Angélus de Vareilles**

En réponse à la question d'un conseiller municipal, monsieur le Maire répond que l'Angélus de Vareilles sera réparé mercredi 23 mai.

### **PLUI**

Le travail sur le PLUI continue. Une réunion des conseillers municipaux et des conseillers PLUI est programmée mardi 29 mai.

Les réunions de travail avec la population se dérouleront à compter à partir du mois de septembre 2018.

La réunion est levée à 22 heures